

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COMMUNE DE MONTBERON situé sur la commune de MONTBERON.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Forme du Marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les prestations feront l'objet d'un accord cadre avec émission de bons de commandes.

Les bons de commande seront notifiés au fur et à mesure des besoins.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Abricot (réponse le 27/07/2021 au plus tard) – Quantité : 2 830Unité(s) - 2 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Cerise (réponse le 27/07/2021 au plus tard) – Quantité : 12Kg - 2 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Fraise (réponse le 27/07/2021 au plus tard) – Quantité : 25Kg - 2 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Kiwi (réponse le 27/07/2021 au plus tard) – Quantité : 8 220Unité(s) - 2 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Melon (réponse le 27/07/2021 au plus tard) – Quantité : 322Unité(s) - 2 jours de délai de livraison
- Produit n°6 Nectarine (réponse le 27/07/2021 au plus tard) – Quantité : 1 800Unité(s) - 2 jours de délai de livraison
- Produit n°7 Pastèque (réponse le 27/07/2021 au plus tard) – Quantité : 70Unité(s) - 2 jours de délai de livraison
- Produit n°8 Pêche (réponse le 27/07/2021 au plus tard) – Quantité : 1 800Unité(s) - 2 jours de délai de livraison
- Produit n°9 Poire (réponse le 27/07/2021 au plus tard) – Quantité : 7 470Unité(s) - 2 jours de délai de livraison
- Produit n°10 Pomme (réponse le 27/07/2021 au plus tard) – Quantité : 9 100Unité(s) - 2 jours de délai de livraison
- Produit n°11 Prune (il faudrait minimum 640 prunes) (réponse le 27/07/2021 au plus tard) – Quantité : 15Kg - 2 jours de délai de livraison
- Produit n°12 Raisin Blanc (réponse le 27/07/2021 au plus tard) – Quantité : 27Kg - 2 jours de délai de

livraison

- Produit n°13 Raisin Noir (réponse le 27/07/2021 au plus tard) – Quantité : 27Kg - 2 jours de délai de livraison

Les livraisons s'effectueraient à un rythme : Bi-hebdomadaire

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : Livraison du lundi au vendredi entre 9 h30 et 11 h au service restauration de l'école primaire publique Michel COLUCCI, 9 route de Bessières - 31140 MONTBERON

Article 2 : Durée du marché

Le marché est conclu pour la période du 25/08/2021 au 31/08/2022

Article 3 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette formule de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Prix (en € HT au kilo ou unitaire) – 50%
- Qualité du produit (maturité) (Prêt à consommer à la livraison) – 40%
- Services proposés (condition de livraison) (Aptitude à respecter les délais de livraison) – 10%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- COMMUNE DE MONTBERON
- Thierry SAVIGNY
- Route DE BESSIERES
- 31140 MONTBERON
- Responsable des achats : Ghislaine CABESSUT
- Téléphone : 05 34 27 26 76
- Courriel : restauration@montberon.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal compétent :
Toulouse